

Séance de constitution du Conseil général de Vétroz
Mot du Président de la Municipalité
11.01.2021

« Propos repris de l'enregistrement de la séance »

Mesdames les conseillères générales et Messieurs les conseiller généraux,
Au nom du collège exécutif, j'ai le plaisir de vous saluer pour cette séance
constitutive du Conseil général.

C'est un plaisir pour nous de débiter cette nouvelle législature avec vous.

Le COVID perturbe un peu le bon déroulement de la séance et des préparatifs.
J'espère que je suis assez audible avec le micro et le masque.
Ce COVID nous prive aussi surtout du nombreux public qui vient habituellement
assister à vos délibérations.

Comme prévu dans la législation, c'est le conseil municipal qui convoque la première
séance constitutive du Conseil général. Ce qui a été fait au mois de décembre.
Il est également prévu que l'ordre jour est énoncé par le Président de la municipalité
et qui procède également à l'approbation de cet ordre du jour.